



N°9

Plusieurs actions sont mises en œuvre au sein des établissements du Pôle Personnes âgées pour gérer les troubles du comportement des résidents.

La déambulation, le paradoxe de la sécurité ?

Des affichages ciblés sur le thème de la déambulation et de la sécurité sont apposés à l'accueil des résidences jusqu'à fin avril 2023.

Ces documents ont été réalisés par les correspondants Bientraitance du Pôle Personnes âgées pour sensibiliser les professionnels et les usagers au fait que la déambulation est un besoin pour certains résidents. Il faut toujours en rechercher le sens, en équipe, pour proposer des accompagnements adaptés et personnalisés, l'objectif étant de trouver un juste équilibre entre sécurité de tous et liberté d'aller et venir.

Les équipes sont à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

Le PASA

Les 3 établissements du Pôle Personnes âgées possèdent un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de 14 places chacun. C'est un espace aménagé dans l'EHPAD dédié à l'accueil, durant la journée, des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives.

Sur prescription médicale, des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, sont proposées dans le but de créer du lien social, maintenir les capacités motrices et stimuler les fonctions intellectuelles dans cet espace.

Le programme d'activités est élaboré par un ergothérapeute ou un psychomotricien. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement.



Debout, avec les mains et adapté =
C'est manger



Matériel et vêtements adaptés =
Sécurité assurée



Pied nus =
C'est plus sûr
que mal chaussé



Pierre Pagot





N°9

Plusieurs actions sont mises en œuvre au sein des établissements du Pôle Personnes âgées pour gérer les troubles du comportement des résidents.

A la résidence Le Bois fleuri

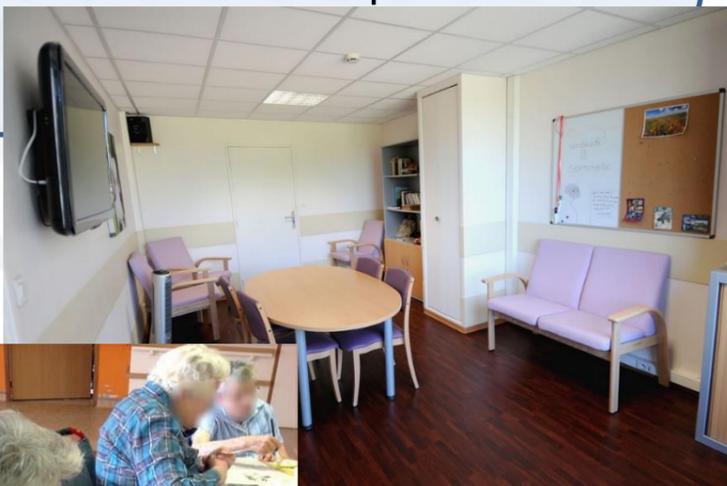
Unité d'Hébergement Renforcé

La résidence Le Bois fleuri dispose d'une Unité d'Hébergement Renforcé (UHR) de 16 lits, située au rez-de-chaussée de l'établissement.

Cet espace fermé est aménagé afin d'héberger, nuit et jour, des résidents ayant la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée entraînant d'importants troubles du comportement qui altèrent leur sécurité ou celle des autres résidents et leur qualité de vie.

Un projet d'accompagnement de soins est élaboré avec chaque personne hébergée en lien avec la famille et l'équipe soignante : participation à certaines activités thérapeutiques (atelier mémoire, musicothérapie, ...), respect des habitudes de vie de la personne et de son rythme, ...

Les personnes qui y sont accompagnées ont vocation, dans la mesure du possible, à rejoindre une autre unité, une fois les troubles du comportement atténués.



Espace multi-sensoriel de type Snoezelen

Le Snoezelen est une activité vécue dans un espace spécialement aménagé, éclairé d'une lumière tamisée, bercé d'une musique douce. Il s'agit d'un espace dont le but est de recréer une ambiance agréable.

Les espaces Snoezelen sont des salles de stimulation sensorielle confortables et rassurantes dans lesquelles on favorise la stimulation des 5 sens par la musique, les jeux de lumière, la vibration, les sensations tactiles et olfactives.

L'accompagnant qui intervient dans la salle Snoezelen est un professionnel (soignant, médical, paramédical et psychologue) qui a reçu une formation spéciale et a expérimenté l'espace.

